

## NATIONS - UNIES

# L'Algérie entame son mandat au Conseil de sécurité

P3



ISMAÏL HANIYEH

# Le Hamas ouvert à un gouvernement pour la Cisjordanie-Gaza

P11

APRÈS LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE  
LA CNEP ET ALGÉRIE POSTE

Le livret d'épargne classique bientôt  
remplacé par une carte d'épargne

P4

Foot/CAN 2023/ Algérie

Les Verts entament  
leur préparation à Lomé

P9

SALON DE L'AUTO-MOBILE ET DE LA MOTO À ORAN

Intérêt des visiteurs pour les formules de financement bancaires

Le Salon de l'automobile et de la moto, ouvert jeudi dernier à Oran et qui se poursuit, attire l'attention des visiteurs désireux d'acquiescer des véhicules neufs par facilité, profitant des offres proposées par les banques participant au Salon organisé au niveau du Centre des conventions Mohamed-Benahmed. La Banque nationale d'Algérie (BNA) présente deux offres pour financer l'achat de véhicules à travers un prêt classique et un autre entrant dans le cadre de la finance islamique, a déclaré à l'APS, Noura Kellal, la chargée de clientèle, notant l'engouement des citoyens enregistré au niveau du stand de cette banque pour avoir de plus amples informations sur l'opération. Elle a expliqué que la principale condition pour bénéficier de l'une des deux formules est que le véhicule acheté soit produit localement, «pour encourager et promouvoir la production locale et mettre en application les orientations des pouvoirs publics visant le développement de l'économie nationale», a-t-elle précisé.

Le client souhaitant bénéficier du financement de cette banque, qu'il soit classique ou dans le cadre du financement islamique, doit aussi disposer d'un revenu fixe avec un salaire mensuel estimé à au moins 40.000 dinars. Pour sa part, la BNA participe à l'acquisition du véhicule à hauteur de 85% au maximum, ajoute la même responsable. Elle a également souligné que le délai fixé au client pour épuiser ses dettes envers la banque est estimé à 60 mois, signalant que le taux d'intérêts qui revient à la banque est estimé à 8%, pour la formule classique, alors que la marge de bénéfice de la banque dépasse légèrement ce taux pour le financement islamique.

De son côté, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) adopte quasiment les mêmes règles en matière de financement de l'achat de véhicules, comme l'explique Abou-Bakr Essedik Henni, un cadre au sein de cette institution bancaire, soulignant que les opérations de son organisme se limitent, jusqu'à présent, aux véhicules produits par l'entreprise "Fiat", cette dernière étant la seule, pour le moment, à avoir lancé une usine de construction automobile en Algérie au niveau de la zone industrielle de

Tafraoui (Oran). «Nous avons l'intention de financer, dans un premier temps, deux types de voitures de la marque Fiat, à savoir la Fiat 500 et la Fiat Doblo. Notre banque est prête à financer les achats de ces voitures à hauteur de 90% de leurs sommes globales», a-t-il assuré. Il a, en outre, souligné le «fort intérêt» des visiteurs pour la formule bancaire islamique, adoptée aussi par la BEA, en plus du crédit classique, dont le taux d'intérêt est estimé à 7,5%. Quant à la "Baraka Banque", elle propose à ses clients uniquement un financement islamique, en adoptant le principe de la "Mourabaha", selon lequel l'institution acquiert des véhicules produits localement, puis les revend aux clients avec une certaine marge de bénéfice, comme l'indique la chargée de la clientèle au sein de cet établissement bancaire, Nadia Khaili. Elle a assuré que le financement de la banque "Al Baraka" pour ces opérations peut atteindre jusqu'à 80% de la valeur totale du véhicule, dont la propriété sera transférée au client après avoir payé la totalité du crédit dans un délai maximum de cinq ans. Parmi les conditions souscrites dans cette formule, le client doit disposer d'un revenu mensuel fixe à partir à 50.000 DA, selon la même source.

Le Salon de l'automobile et de la moto, sera clôturé aujourd'hui. Cet événement connaît la participation de trois marques de véhicules touristiques et utilitaires et de trois autres motos, rappelle-t-on.

R.N

FOIRES ET EXPOSITIONS

Algeria Exhibitions dévoile son programme pour 2024

La société Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex), en charge de l'organisation et de la gestion de manifestations se déroulant au Palais des expositions (Pins maritimes) d'Alger, a dévoilé, sur son site web, le programme des foires et expositions qu'elle devrait organiser durant l'année 2024.

Ce programme prévoit plus de 54 manifestations dans différents domaines économiques spécialisées et générales, contre 35 en 2023. En janvier, un seul événement est prévu : le Salon international de l'industrie de la boisson et aliments liquides "BEVALG", (du 23 au 27). Février prochain, onze salons sont au menu, à savoir : le Salon international des solutions d'hygiène "Alger Hygiène" (du 1 au 4), le salon des technologies pharmaceutiques "Maghreb Pharma" (du 5 au 7), le Salon "Hadj Expo" (du 6 au 10), ainsi que le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables "SEER" (du 12 au 15).

Le mois de février verra, également, la tenue du Salon du tourisme médical "Clinica" (du 13 au 15), le salon du meuble, aménagement et décoration "Mobilia El Djazair" (du 13 au 17), le Salon International de l'électroménager "SIEM" (du 15 au 19), le Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage "Agro Pack" (du 20 au 23), et encore le Salon international de la pharmacie en Algérie "SIPHAL", le Salon algérien de l'immobilier "DZ Immo" et le Salon international du cosmétique "COSMETICA" qui se dérouleront, les trois, du 21 au 24 février. Pour mars, il est prévu l'organisation de six événements, à savoir le Salon de la femme "Eve" (du 2 au 8), le Salon international de l'après-vente automobile "Equip Auto" (du 4 au 7), le Salon international des technologies de l'imprimerie et de l'emballage "Printpack" (du 4 au 6), le salon "LOGISTICAL" (du 4 au 7) et le Salon international "Fer et Acier" (du 5 au 7). Et comme le mois de mars coïncidera avec le mois sacré de Ramadhan, Algeria Exhibitions a prévu l'organisation de l'événement "Ramadhan au Palais".



En avril, le Palais des expositions accueillera trois manifestations : le Salon professionnel de la production agroalimentaire "Djazagro" (du 22 au 25), la Conférence et l'Exposition arabe et internationale des PME "SMEX Algeria", ainsi que le Salon des ascenseurs "Lift Expo" qui auront lieu du 22 au 24. Au mois de mai, il y aura le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec" (du 5 au 9), le Salon international de la mesure, l'instrumentation, l'accréditation et la qualité "Mesur Expo" (du 20 au 23), le Salon "SIPSA-Filaha" (du 21 au 24), le salon de la dentisterie "DENTEX" (du 22 au 25), ainsi que le salon international de l'investissement et du tourisme médical "Clinvest" (du 30 mai au 1er juin).

Pour juin, sept salons se tiendront : le Salon du mariage et de la naissance (du 1 au 7), le Salon des Affaires "IDEA" (du 2 au 4 juin), le Salon "Chimco Plast" et le Salon international de la qualité "QualiDays", prévus tous du 2 au 4 juin.

Le Salon international "TexStyle Expo" (du 10 au 12), le Salon international des équipements,

des technologies et des services de l'eau et de l'environnement "SIEE-Pollutec" (du 2 au 5), ainsi que la Foire Internationale d'Alger "FIA" (du 24 au 29) sont également prévus en juin.

Après une trêve au mois de juillet et août, septembre verra l'organisation de la Foire de la rentrée scolaire "LEMSID" (du 3 au 14), le Salon international de l'artisanat traditionnel "SIAT 2024" (du 16 au 23), le Salon de l'éducation et des technologies de la connaissance "Edudeck" (du 18 au 21) et le Salon international des façades, fenêtres et portes "SIFFP" (du 22 au 25).

En octobre, dix salons sont au programme : le Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités "HORECA" (du 1 au 4), le Salon Algérie sous-traitance "ALGEST" et le Salon de l'aménagement, de la rénovation et décoration "Renov Deco", prévus les deux du 2 au 5 octobre, en plus du Salon du E-commerce et des services en ligne "ECSEL" (du 2 au 6), le Salon "Algeria Textile" (du 6 au 8), ainsi que le Salon international des cuisines et salles de bain équipées "Cuisine Bain Expo" (du 13 au 15).

Octobre verra aussi l'organisation du Salon professionnel international de l'Industrie "Alger Industries" (du 14 au 17), le salon de la logistique "LOGISTICAL" (du 15 au 17), le Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale "IMLAB" (du 23 au 26) et le Salon international du livre d'Alger "SILA" (du 13 octobre au 9 novembre). Trois événements sont prévus au mois de novembre, à savoir le Salon international de la ventilation, électricité, chauffage et climatisation "SIVECC" (du 18 au 21), le Salon international des travaux publics "SITP" (du 19 au 23) et le Salon international des équipements et technologies "Algeria WoodTech" (du 23 au 26).

Au mois de décembre, Algeria Exhibitions prévoit l'organisation du Salon international de sûreté, sécurité, feu et urgences en Afrique du nord "SECURA" et le Salon de la maintenance industrielle "Sinaa" (du 3 au 5), ainsi que la Foire de la production algérienne "FPA" et le Salon des Banques, assurances et produits financiers "Expo Finances".

R.N

BDL

Ouverture de six nouvelles agences en 2023

Le réseau de la Banque de développement local (BDL) s'est doté en 2023 de six (6) nouvelles agences commerciales dans les wilayas de M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Alger et Djelfa, pour se rapprocher davantage de ses clients, a indiqué, hier, un communiqué de la banque publique. L'ouverture de ces nouvelles agences commerciales s'inscrit dans le cadre de la démarche de la banque visant à «fournir des services de proximité de qualité pour se rapprocher davantage de ses clients et gagner leur confiance à travers la facilitation des transactions commerciales conformément aux instructions des pouvoirs publics en faveur de la relance économique et de l'inclusion financière»,

a précisé le communiqué, assurant que cette dynamique se poursuivra en 2024 avec l'ouverture d'autres agences. Les agences commerciales de la BDL offrent des prestations et produits bancaires classiques et islamiques destinés aux différentes catégories (particuliers, professionnels et entreprises), tout en assurant des services en ligne. La banque avait également lancé en 2023 une plateforme numérique gratuite dédiée à l'examen, à la gestion et au suivi des crédits, permettant le traitement en ligne des dossiers de crédits, avec la possibilité pour le demandeur de suivre l'avancement de son dossier grâce à un code attribué par la banque. Une démarche qui participe des «efforts visant

à soutenir les investisseurs et à accompagner leurs projets».

Selon la même source, 314 milliards de DA de crédits ont été accordés durant le premier semestre de 2023, soit une hausse de près de 36% par rapport à la même période de 2022, la BDL ayant approuvé plusieurs projets de PME, qui contribueront au financement de l'économie nationale.

La banque a, par ailleurs, affiché sa disposition à financer également les micro-entreprises et les start-up et à accompagner les projets de jeunes dans le cadre des différents dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat.

R.N

NATIONS - UNIES

# L'Algérie entame son mandat au Conseil de sécurité

*L'Algérie entame, en ce début d'année et pour une durée de deux ans, son mandat en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies qui sera consacré à la concrétisation de l'engagement ferme, maintes fois affiché, par président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de porter la voix de l'Afrique dans cet organe central de l'ONU.*

Le 6 juin dernier, à l'Assemblée générale des Nations unies à New York, 184 pays sur les 193 votants (95% des voix) se sont prononcés en faveur de l'Algérie pour qu'elle jouisse de la qualité de membre non-permanent au sein du Conseil de sécurité pour la période 2024-2025.

L'Algérie entame son mandat le 1er janvier 2024 aux côtés de la Sierra Leone, de la Corée du Sud, du Guyana et de la Slovaquie, et exercera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025.

C'est la quatrième fois de son histoire que l'Algérie occupe un siège non-permanent au Conseil de sécurité, après les mandats de 1968-1969, 1988-1989 et 2004-2005.

Parmi les priorités de l'Algérie au sein de l'organe principal de l'ONU, le renforcement des règlements pacifiques, la consolidation des partenariats, le soutien au rôle des organisations régionales, la promotion de la place de la femme et de la jeunesse dans les processus de paix, et le renforcement de l'efficacité de la lutte internationale contre le terrorisme.

Concernant les pays de l'Union africaine (UA), l'Algérie œuvrera à activer la demande d'augmentation du nombre de sièges non-permanents des pays du continent au sein de cette instance, en le portant de 3 à 5, conformément aux recommandations du "Consensus d'Ezulwini" et de la "Déclaration de Syrte".

L'Algérie contribuera aussi au sein du Conseil de sécurité à l'unification de la voix de l'Afrique pour un meilleur plaidoyer en faveur des questions prioritaires du continent et de ses aspirations légitimes.

Cela a été souligné par le président de la République à de nombreuses occasions, à l'instar de la réunion du Comité des 10 de l'UA, chargé du dossier de la réforme du Conseil de sécurité, tenue en février dernier à Addis-Abeba, où il a affirmé l'engagement de l'Algérie à "œuvrer sans relâche pour faire entendre la voix du continent et ses revendications légitimes et réparer l'injustice historique qu'il a subie".



**LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, UN PROCESSUS INDISPENSABLE**

Durant son mandat, l'Algérie plaidera également en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, un processus jugé indispensable pour établir un système international plus représentatif, juste et équilibré. Le contexte international actuel, marqué par des crises multiples et des changements géopolitiques, ainsi que les menaces multidimensionnelles et multiformes auxquelles le continent africain est confronté, comme le terrorisme, les guerres, les changements climatiques et les crises sanitaire, énergétique et alimentaire, soulignent l'importance de cette réforme. De plus, l'Algérie réaffirmera à New York son engagement en faveur de la paix, en faisant prévaloir le dialogue, le règlement pacifique des crises et le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, en vue de poursuivre sa démarche vers la préservation de la paix et de la sécurité internationales, le

soutien à la coopération internationale et le renforcement du rôle de l'ONU afin de l'aider à assumer ses responsabilités envers les peuples palestinien et sahraoui.

Par ailleurs, l'accès de l'Algérie au poste de membre non-permanent au Conseil de sécurité est une occasion de permettre à la Ligue arabe de retrouver sa place sur la scène internationale et de jouer un rôle fort et influent.

Face aux défis actuels et futurs, l'Algérie œuvrera pour les aspirations des peuples arabes et la stabilité de la région, des questions que le président de la République a défendues lors du Sommet arabe d'Alger, tenu en novembre 2022.

Portant les espoirs des peuples africains et arabes, l'Algérie assumera ses responsabilités en tant que partenaire fiable, en proposant des idées et des initiatives visant à renforcer le rôle de l'action multilatérale dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

APS

MOSTAGANEM

## Démantèlement d'un réseau international d'immigration clandestine

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Mostaganem ont procédé au démantèlement d'un réseau international d'immigration clandestine, ainsi qu'à l'arrestation de 25 individus dont 24 de nationalité marocaine, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, de l'exploitation d'informations confirmées et d'investigations approfondies, les éléments des unités du groupement territorial de la GN de Mostaganem ont démantelé un réseau international d'immigration clandestine par mer et dont les commanditaires sont basés au Maroc", et arrêté "25 individus, dont 24 de nationalité marocaine", lit-on dans le communiqué.

Les griefs retenus contre les éléments du réseau sont, selon le communiqué, "délit de constitution d'association de malfaiteurs, délit de trafic d'êtres humains, délit de prise de dispositions d'immigration clandestine par mer pour plusieurs individus dans l'objectif d'obtenir un profit pécuniaire, ainsi que délit d'hébergement d'étrangers sans titre de séjour". L'opération s'est soldée en outre par la saisie de "3 embarcations, deux (2) moteurs, d'un véhicule utilitaire, deux (2) systèmes GPS, une boussole, 17 jerricans d'essence, des téléphones portables, ainsi que de l'argent liquide en dinars et en devise", conclut le communiqué.

R.N

DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN

## L'espace algérien n'est fermé à nos avions militaires

La porte-parole régionale du Département d'État américain, Elizabeth Stickney, a démenti hier les informations selon lesquelles l'Algérie aurait fermé son espace aérien à un avion militaire américain, soulignant que les autorisations de survol se poursuivaient comme d'habitude.

Stickney a confirmé dans des déclarations au journal Asharq Al-Awsat que « les récents rapports sur la trajectoire de vol d'un avion militaire américain contenaient de nombreuses informations inexactes », expliquant qu'« un vol militaire américain a décollé d'Espagne le 9 décembre 2023, à destination de l'Afrique, et en raison d'un problème administratif américain, l'équipage américain a choisi de réorienter l'avion pour rentrer en Espagne. »

La même source a ajouté : « Des rapports contenant une fausse image de la trajectoire du vol sont apparus sur certains sites, y compris certains sites se faisant passer pour des agences de presse américaines et diffusant de fausses informations. »

Le responsable américain a confirmé que "les gouvernements algérien et américain continuent de se coordonner, et les autorisations de survol se poursuivent comme d'habitude".

Des sites d'information avaient fait état d'un reportage publié par un site d'information appelé "Cleveland", selon lequel l'Algérie "a interdit le survol de son espace aérien d'un avion américain du type C-17 Globemaster 3 en provenance d'une base militaire de l'OTAN en territoire espagnol, à destination de Israël, au-dessus de son espace aérien", sans préciser quand cela s'est produit, soulignant seulement que l'avion "est utilisé pour le transport stratégique rapide de forces pour effectuer des missions de transport tactique, d'évacuation médicale, de transport de forces aéroportées et de parachutistes".

M.B

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

## La grande satisfaction de Abdelhakim Belabed

Le plus satisfaisant c'est que 95,33% des élèves de troisième année primaire ont obtenu la moyenne en langue anglaise, contre 90,20% pour les élèves de 4e année primaire. Les résultats des élèves au premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024 ont été bons. Ce qui a été indiqué hier à Tipaza en marge de la conférence nationale consacrée à l'évaluation de la préparation à l'entrée scolaire 2024-2025, le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belabed. Selon lui, le premier semestre s'est déroulé dans une atmosphère empreinte de calme et de stabilité, ce qui a eu un impact positif sur les résultats scolaires.

En se référant à certains résultats scolaires enregistrés au niveau de l'enseignement primaire, il a assuré que 93,19% des élèves ont obtenu la moyenne. Selon lui, les résultats ont été stables par rapport au premier semestre de l'an-

née dernière.

En outre, le pourcentage d'élèves ayant obtenu le passage de 5e année primaire a enregistré le taux le plus élevé avec 96,41%. «Le plus satisfaisant c'est que 95,33% des élèves de troisième année primaire ont obtenu la moyenne en langue anglaise, contre 90,20% pour les élèves de 4e année primaire.», s'est félicité le ministre. Pour ce qui est de l'éducation physique et sportive, introduite cette année dans le cursus scolaire et assurée par des éducateurs spécialisés, 98,87% des élèves du primaire ont obtenu leur moyenne. Au niveau du Collège, 71,95% des élèves ont eu leur moyenne, avec un pic de 79,65% au niveau de la 4e année moyenne.

Autre point positif souligné par M.Belabed : l'amélioration notable des résultats de la première année moyenne dont 70,65% des élèves ont eu la moyenne. C'est là la conséquence, selon lui, de la prise

en charge pédagogique dont ont bénéficié les élèves.

Concernant l'enseignement secondaire, environ deux tiers des élèves ont obtenu la moyenne, soit un taux de 64,32%.

Concernant les cours de soutien organisés par son département durant la première semaine des vacances, le ministre a assuré qu'ils ont connu un grand engouement de la part des élèves, notamment ceux qui s'approprient à passer l'examen du baccalauréat et ceux du collège.

Sur un autre registre, le ministre a annoncé que son secteur compte s'appuyer davantage sur les technologies numériques, notamment en matière de suivi et de gestion, en assurant que son secteur sera totalement numérisé cette année. Aussi, un système d'alerte relatif aux absences des élèves, au planning hebdomadaire, aux résultats scolaires et à leur convocation en cas de besoin sera lancé incessamment.

ment.

Cette initiative vise à renforcer le suivi éducatif mais aussi la communication entre l'école et les parents, garantissant que toute absence d'un élève soit rapidement signalée à ses parents, a assuré le ministre. Les parents et tuteurs légaux seront avertis de l'absentéisme de leurs enfants par des SMS envoyés sur leurs téléphones le même jour.

Le premier responsable a évoqué la digitalisation dans le processus de la réinsertion scolaire qui a atteint un taux de 88% mais aussi le développement d'un système numérique pour le recrutement des enseignants d'anglais et d'éducation physique, en plus de leur contractualisation.

Pour ce qui est des frais d'inscription des élèves concernés par le BEM et le baccalauréat, elles seront désormais payées par voie numérique.

Aii.C

**INTRODUCTION EN ALGÉRIE DE MÉDICAMENTS DANS DES CABAS**

**Les mises en garde de Ali Aoun**

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a menacé clairement, dimanche lors de l'inauguration du premier Centre de bioéquivalence en Algérie, dénommé Equival Biocenter du groupe Saïdal, les pharmaciens importants des médicaments de l'étranger dans des cabas, en dehors du circuit légal. Dans une déclaration à la presse en marge de cette inauguration, il a soutenu que l'importation de médicaments dans des cabas «c'est fini» et «quiconque qui est pris en flagrant délit de possession de ces médicaments, son sort est connu».

Le ministre a également évoqué la question de la pénurie des médicaments, en l'imputant au «comportement de certains distributeurs». Il a assuré que son département surveille depuis 6 mois l'activité des distributeurs, ce qui, selon lui, a abouti à «de bons résultats». Ceci dit, il a estimé qu'aucun pays au monde n'assure totalement ses besoins en médicaments, citant l'exemple de la France qui est un producteur de médicaments mais qui a connu une pénurie de 150 médicaments au niveau de ses pharmacies. Ce qui ne l'a pas empêché de qualifier le phénomène de pénurie de médicament d'«anormal» non sans renouveler son engagement à l'éradiquer parallèlement à la mise en service des usines de fabrication de produits pharmaceutiques en Algérie. Interrogé sur l'efficacité des médicaments génériques, Ali Aoun s'est montré catégorique : «le générique est parfois plus efficace et sûr que les princeps». Il a cité l'exemple de Saïdal, qui a produit, entre 1995 et 2008, entre 100 et 120 millions d'unités vendues par an. «Aucun de ces lots n'a été remis en cause pendant plus de quatorze ans» a-t-il lancé, en accusant des délateurs aux intentions malveillantes de colporter ce genre de rumeurs.

R.E

**CITÉS AADL**

**Lancement de la vente des locaux destinés aux professionnels du secteur de la santé**

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, dimanche, le lancement de la vente des locaux, au niveau des cités de type Vente-location, dédiés aux professionnels du secteur de la santé et aux titulaires de diplômes dans le domaine médical, toutes spécialités confondues. La vente de ces locaux de prestation de services se fait exclusivement via le site électronique de l'agence, a précisé l'AADL dans un communiqué, ajoutant que toute personne physique ou morale de nationalité algérienne, est en mesure d'acheter plus d'un local dans n'importe quelle wilaya. «Ceux qui désirent acquérir ces locaux sis au niveau des cités AADL répartis sur le territoire national en vue d'y établir une activité liée au secteur de la santé (médical et paramédical), doivent accéder au site électronique de l'AADL pour consulter les annonces de vente en cliquant sur la case "locaux à usage professionnel (corps médical)»», a expliqué l'Agence. L'Agence procédera, après le traitement électronique des dossiers, à la notification des demandeurs éligibles pour parachèvement des procédures relatives à la vente. «Le lancement d'une plateforme numérique pour la vente électronique des locaux de commerce et de services s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par le ministère de l'Habitat portant numérisation des différentes transactions», a précisé le communiqué.

R.E

**APRÈS LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA CNEP ET ALGÉRIE POSTE**

**Le livret d'épargne classique bientôt remplacé par une carte**

*L'Algérie compte plus de 34 millions de comptes courants dont 22 millions comptes postaux courants et l'entrée en service de ces nouveaux produits interviendra à partir de février 2024.*



Une convention de partenariat a été signée, dimanche à Alger, entre la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) et Algérie poste, dans le but de remplacer le livret du compte d'épargne classique par une carte d'épargne, dans le cadre de la numérisation des services financiers.

La convention a été signée au siège du ministère des Finances par le Directeur général de la "CNEP-Banque", Samir Tamrabet, et le Directeur général d'Algérie Poste, Louaï Zidi, en présence des ministres des Finances, Laaziz Faïd et de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. La convention vise à définir les détails et les conditions d'«un partenariat stratégique» entre les deux institutions, dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux parties le 28 décembre 2022 et couvrant plusieurs domaines de partenariat. La convention concerne essentiellement la mise en service de la carte d'épargne, en substitut du livret du compte d'épargne classique "CNEP-Banque", constitué au niveau des espaces d'Algérie Poste.

La convention prévoit également la création d'un espace électronique (ecnep.poste.dz), au profit des clients de l'entreprise Algérie Poste ayant ouvert des comptes d'épargne "CNEP-Banque", outre la mise en service du système

de notification par SMS en temps réel en leur faveur. L'entrée en service de ces nouveaux produits interviendra, à partir de février 2024, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics à l'effet de simplifier les services financiers et bancaires, a affirmé M. Faïd, ajoutant qu'elle intervient également dans le cadre du «parachèvement du programme de numérisation du secteur financier et la modernisation des services bancaires en vue de réaliser l'inclusion financière». Dans le même sillage, le ministre a appelé les banques et les institutions financières à poursuivre le processus de modernisation et de numérisation du secteur financier en vue de garantir les meilleurs services aux citoyens dans le cadre de «la vision tracée par les pouvoirs publics», soulignant que «la numérisation est désormais réalité en Algérie».

Pour M. Triki, la coopération entre "CNEP-Banque" et "Algérie Poste" avait porté ses fruits durant des décennies. A ce propos, il a souligné l'impératif d'actualiser cette coopération en se basant sur la numérisation prévue dans la nouvelle convention de partenariat.

L'Algérie compte plus de 34 millions de comptes courants dont 22 millions comptes

postaux courants, a fait savoir M. Triki, relevant que ce chiffre était élevé par rapport à la population.

Pour sa part, le Directeur général de la "CNEP-Banque" a affirmé que cet accord visait principalement à faciliter l'utilisation des services, soulignant que la banque veille à fournir d'autres facilités permettant de simplifier les procédures d'ouverture de comptes. M. Tamrabet a, également, indiqué que sa banque œuvrait à l'activation de la procédure permettant le prélèvement mensuel automatique des comptes postaux des clients d'Algérie poste ayant bénéficié de prêts, sans se déplacer à la banque, soulignant que ce processus débutera progressivement à compter de janvier 2024.

Le Directeur général d'Algérie poste a précisé que l'accord de partenariat signé aujourd'hui constitue une reconduction de l'accord existant depuis des décennies avec la CNEP-banque pour l'ouverture des livrets d'épargne au niveau des bureaux de poste, où le remplacement des livrets par des cartes garantira «la transparence et la sécurité des transactions». Il a, également, révélé que des travaux étaient en cours pour lancer une application électronique (qui s'ajoutera au site web) permettant au client de visualiser toutes les opérations liées au compte d'épargne.

Synthèse : S. Aït Kaci

**ASSURANCE AUTOMOBILE**

**634.000 réclamations traitées depuis 2022 via la plateforme e-recours**

La plateforme numérique inter-compagnies d'assurances dédiée à la branche automobile a permis depuis sa mise en place en 2022, le traitement de plus de 634.000 réclamations, pour un montant de 35,82 milliards de dinars, a indiqué le président de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR), Youcef Benmicia. «Depuis le lancement de la plateforme e-recours, 634.731 réclamations inter-compagnies ont été échangées pour un montant de 35,82 milliards de dinars, soit une moyenne de 2.027 réclamations par jour. 116.394 réclamations pour un montant de 6,38 milliards de dinars concernent uniquement des sinistres survenus en 2023», a-t-il précisé dans un entretien accordé à la revue Indjazat. La plateforme digitale e-recours mise en place en octobre 2022 sous la supervision de l'UAR, est une

initiative qui s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique du secteur des assurances, visant à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens, selon le responsable de l'UAR.

M. Benmicia a souligné dans ce contexte que cet outil jouait actuellement un «rôle-clé» dans le traitement des réclamations inter-compagnies pour les sinistres automobiles matériels, entraînant «une réduction notable des délais, une amélioration de la qualité des services et une transparence renforcée». «La plateforme e-recours offre des avantages en termes de gouvernance en centralisant les données, facilitant le suivi et le contrôle, améliorant la gestion des risques, favorisant la collaboration et la coordination, ainsi qu'en fournissant des rapports et des analyses pertinentes», affirme encore le premier responsable de l'as-

sociation professionnelle. Le taux de traitement des réclamations échangées, à fin septembre 2023, a atteint déjà 83% du total enregistré, d'après les chiffres du président de l'UAR.

Concernant le nombre de transactions effectuées par voie électronique dans le secteur des assurances, M. Benmicia a fait savoir qu'«il ne fait qu'augmenter», passant de 8.372 transactions en 2021 à 23.571 transactions en 2022, soit un bond de plus de 181%. Pour l'année 2023, «nous étions déjà au-delà du niveau de l'année 2022 en mois d'août, avec 24.236 transactions et nous nous attendons à enregistrer plus de 35.000 transactions pour toute l'année, soit une progression de 48% par rapport à 2022», a-t-il détaillé, estimant que la tendance de croissance est «forte et très encourageante».

R.E



MÉDÉA

## Mise en terre de plus de onze mille plants à Kef-El-Garne



**P**lus de onze mille plants d'arbustes ont été mis en terre au niveau d'une parcelle du barrage vert située dans la commune de Chellalet-El-Adhaoura, à l'est de Médéa, dans le cadre du programme national de boisement lancé en novembre dernier, a-t-on appris, samedi dernier, auprès de la conservation locale des forêts.

L'opération de boisement a été menée au lieu-dit Kef-El-Garne, dans la commune de Chellalet-El-Adhaoura et a porté sur la plantation de pas

moins de 11.500 arbustes de Pin d'Alep, de Pinus Pinéa et de Cyprès, qui sont des espèces adaptées au sol et résistantes au climat semi-aride de la région, a fait savoir le chef de service de protection du patrimoine forestier, Ahmed Salem.

La conservation des forêts de Médéa s'est fixée comme objectif de planter d'ici fin Mars 2024 plus de 160 mille arbustes de différentes espèces dans le cadre de ce programme de boisement, a-t-il rappelé. Selon le même responsable, les opérations de boisement

vont toucher les zones menacées de désertification, les parcelles affectées par des incendies et les bassins versants ventilés à travers les 64 communes que compte la wilaya afin de faciliter la régénération du couvert végétal, contribuer à la sauvegarde de l'environnement et préserver la faune locale. D'autres opérations de boisement auront également lieu en zones urbaines, dans les enceintes des établissements éducatifs et de formation professionnelle, ainsi qu'en bordure des grands axes routiers, a-t-il conclu.

**GHARDAÏA**  
**130.000 appareils**  
**de détection**  
**de monoxyde**  
**de carbone installés**



**P**rès de 130.000 appareils de détection de monoxyde de carbone ont été installés "gratuitement" dans des foyers et habitations à travers la wilaya de Gharadaïa, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Distribution). Cette opération a pour objectif de prévenir les accidents domestiques par inhalation du gaz issu des appareils de chauffage défectueux à l'origine de nombreux décès durant la période hivernale, a indiqué à l'APS le chargé de la communication à la direction locale de Sonelgaz.

Cette action qui se poursuit durant toute la période hivernale, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations des pouvoirs publics visant à éliminer les risques d'accident domestique très répandus durant cette période suite à l'utilisation d'appareils et équipements électroménagers non conformes aux normes de sécurité ou contrefaits, a précisé Yahia Abbas.

Pas moins de 72 équipes sillonnent quotidiennement les foyers et habitations pour installer les détecteurs de monoxyde de carbone et vérifier les installations internes du gaz et les appareils utilisés, a-t-il ajouté signalant qu'une action de sensibilisation du grand public a été lancée, auparavant, pour expliciter les conditions d'installation et de raccordement aux gaz à l'intérieur des habitations et utilisation des appareils normalisés pour éviter les accidents domestiques mortels liés aux fuites et à l'inhalation de gaz. Pour le chargé de la communication, "les installations de gaz ne peuvent être mises en service que si elles ne compromettent pas la sécurité des personnes et des biens, ces installations doivent être obligatoirement contrôlées et vérifiées sur leur niveau de sécurité par des spécialistes homologués par notre entreprise afin de préserver efficacement les utilisateurs de ces installations".

Le diagnostic de ces appareils à gaz, leur installation à l'intérieur, la tuyauterie utilisée et la ventilation des habitations permettront de détecter les anomalies susceptibles de provoquer des intoxications au monoxyde de carbone ou de causer une explosion, a souligné M. Abbas.

Une série de tables rondes, des expositions ont été programmées dans les différentes agences commerciales de la Sonelgaz dans la wilaya au profit du grand public et du tissu associatif local en vue de les sensibiliser sur le danger des installations en gaz, l'économie de l'énergie par l'utilisation rationnelle de cette denrée conformément à la stratégie de développement durable tracée par les pouvoirs publics.

Cette action de sensibilisation a touché aussi bien les écoliers, les collégiens et lycéens, en tant qu'intermédiaires sociaux dans la propagation de consignes nécessaires sur le bon usage du gaz naturel ou butane, mais également l'ensemble des citoyens par l'organisation de rencontres de vulgarisation de proximité, notamment dans les mosquées, la distribution de dépliants portant des informations et les précautions à prendre contre le mauvais usage du gaz et des équipements électroménagers contrefaits ainsi que par des émissions radiophoniques, a indiqué la même source.

## 2023 À DJELFA

# Une nouvelle ligne ferroviaire Nord-Sud pour relier plusieurs régions du pays

*L'année 2023 à Djelfa aura été marquée par un renforcement qualitatif du secteur des transports avec l'inauguration d'une nouvelle ligne ferroviaire, une infrastructure de base majeure considérée comme un véritable trait d'union entre différentes régions de cette partie de la steppe, mais aussi un catalyseur pour les activités socio-économiques.*



**I**l s'agit de l'entrée en service de la nouvelle ligne, dite pénétrante ferroviaire Nord-Sud, reliant Boughezoul (Médéa) à Djelfa, sur une distance de 140 km, puis Djelfa à Laghouat, sur 110 km. Un projet inauguré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite à Djelfa en octobre dernier.

Lancés en chantier fin 2012, les travaux de la ligne ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Djelfa-Laghouat ont été confiés à plusieurs entreprises nationales, dont la Société d'études et de réalisation d'ouvrages d'art de l'ouest (SEROR), le groupe COSIDER TP/OA, l'entreprise ESTEL RAIL, spécialisée dans les systèmes de signalisation et de communication pour chemins de fer, et la Société nationale de réalisations d'infrastructures ferroviaires (INFRARAIL).

Après plusieurs retards de réalisation, les travaux de ce projet colossal, doté d'une enveloppe globale de 51 milliards de DA, ont été finalement concrétisés par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Il nécessita néanmoins d'autres enveloppes supplémentaires pour son parachèvement, en

raison de multiples retards. Depuis leur inauguration, les deux axes de cette ligne connaissent un trafic intense de voyageurs. Certains lemprentent pour leurs besoins de transport, tandis que d'autres l'adoptent par curiosité, histoire d'expérimenter le voyage par train, dont le sifflet a retenti de nouveau à Djelfa, après une absence de quatre décennies. L'histoire du train à Djelfa remonte à 1910 durant la période coloniale, lorsque il a été mis en service la première ligne ferroviaire Djelfa-Blida, destinée au transport du sel à partir de la gare ferroviaire El Mesrane de Hassi Bahbah (Nord de la wilaya) vers le Nord du pays. Cette même ligne fut utilisée ultérieurement pour le transport des denrées alimentaires et du bétail, notamment.

Au lendemain de l'indépendance, cette ligne ferroviaire a été exploitée dans le transport des voyageurs et des marchandises jusqu'à son arrêt dans les années 1980. Son activité est demeurée, néanmoins, circonstancielle jusqu'à son arrêt définitif dans les années 1990.

La ligne Boughezoul-Djelfa-Laghouat a contribué "dans une grande mesure" à la facilitation des déplacements des citoyens, s'est félicité le

directeur local de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Mohamed Yacine Djabouri, citant pour preuve la "hausse quotidienne du nombre de personnes empruntant ce moyen de transport, dont la moyenne est estimée entre 350 à 400 voyageurs/Jour". Pour rappel, en 2022, la wilaya avait bénéficié de la mise en service d'une nouvelle ligne ferroviaire Est-Ouest, reliant M'sila à Tissemsilt en passant par Boughezoul (Médéa). Cette ligne traverse trois communes du Nord de Djelfa, El-Birine, Sidi Laâdjaj et Hassi Fdoul, renforcées, en la circonstance, par des gares ferroviaires avec une architecture moderne, et enregistrant quotidiennement un trafic intense de voyageurs.

A noter, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné lors de sa visite dans la wilaya, un renforcement futur de la ligne ferroviaire Nord-Sud, par une autre pénétrante ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Chiffa (Blida), un projet sur lequel les autorités locales fondent beaucoup d'espoirs pour contribuer à l'essor de l'économie locale.

Une idée corroborée par le chercheur et enseignant uni-

versitaire Mustapha Mokhtari, spécialisé en économie, qui a estimé que l'annonce du président de la République concernant la réalisation d'une nouvelle ligne Boughezoul-Chiffa

"conforte la vision stratégique de la ligne Nord-Sud, récemment mise en service, tout en contribuant à la hausse du trafic des voyageurs".

Il a affirmé que la nouvelle ligne opérationnelle a un "impact positif énorme" sur l'économie de la région, car attractive pour les investisseurs d'une part, tout en développant les échanges commerciaux, d'autre part. Le même spécialiste, également vice-recteur chargé du développement, de la prospection et de l'orientation à l'université Ziane Achour de Djelfa, a souligné l'"importante contribution attendue" de cette voie ferrée, qualifiée par lui, de "véritable artère économique, si elle venait à être raccordée à un port sec de stockage et transport de marchandises, au regard de l'importante dynamique de développement caractérisant de nombreuses filières agricoles dans la wilaya de Djelfa et toute la région, outre l'engagement de nombreux investissements dans les industries de transformation".

TRANSFERT

**Le Brésilien Lucas Beraldo signe au PSG jusqu'en 2028**



Le Paris Saint-Germain a annoncé lundi avoir fait signer jusqu'en 2028 le jeune défenseur central brésilien Lucas Beraldo (20 ans), en provenance du FC Sao Paulo, avec lequel il avait remporté entre autres "la Copa do Brasil" en 2023. Beraldo qui s'est engagé avec Paris pour cinq ans avait fait ses débuts professionnels en mai 2022 contre le FC Ayacucho (1-0) en Copa Sudamericana. Depuis, ce fils d'un ancien joueur brésilien est devenu un élément "majeur" du championnat brésilien, selon le PSG. En juin 2022, alors âgé de 18 ans, il avait fait sa première apparition avec la sélection U20 du Brésil contre l'Équateur (4-1). "Je suis très heureux de rejoindre un club aussi ambitieux que le Paris Saint-Germain.

C'est une étape importante dans ma carrière, et qui va probablement me faire progresser. J'ai hâte de faire connaissance avec mes nouveaux coéquipiers et de faire mes premiers pas sous ce maillot", a réagi le joueur, qui portera le numéro 35. Considéré comme une personne réservée, fuyant les réseaux sociaux et menant une vie discrète avec sa petite amie, le gaucher est surnommé le "Joker" ("Coringa") : il semble rire inexplicablement quelques minutes avant les matchs, ce qu'il explique comme faisant partie de sa préparation mentale, selon des déclarations recueillies par les médias brésiliens. Dimanche, un autre jeune Brésilien, Gabriel Moscardo également attendu au PSG, a annoncé devoir subir "dans les prochains jours" une "opération du pied" qui l'éloignera des terrains "pour les trois prochains mois". "Après des tests récents, il semble nécessaire d'avoir cette opération préventive, qui devrait me tenir hors des pelouses pour les trois prochains mois", a précisé sur Instagram le joueur des Corinthians, qui avait passé des examens médicaux au Campus PSG vendredi comme Lucas Beraldo. Le club n'a pas indiqué si cela remettait en cause son transfert.

TENNIS/ UNITED CUP

**Victoire du Serbe Djokovic devant le Tchèque Lehecka**

Le Serbe Novak Djokovic a battu le Tchèque Jiri Lehecka en trois sets mardi contre en phase de groupe de la United Cup 6-1, 6-7 (3/7), 6-1, mais a renoncé au double mixte en raison de douleurs au poignet. La Serbie s'est toutefois imposée contre la République tchèque 2-1. Dans le simple dames, la Tchèque Marketa Vondrousova a battu Olga Danilovic (6-1, 3-6, 6-3), mais le double mixte serbe, composé de Danilovic et Hamad Medkedovic a donné la victoire aux Serbes contre la paire Miriam Kolodziejovc/Roman Jebavy (4-6, 7-6 (7/2), 10-8). Djokovic, qui avait largement dominé la première manche de son simple, a perdu la deuxième au jeu décisif et a dû alors demander un temps mort médical pour se faire soigner le poignet droit. Il a ensuite décidé de laisser sa place en double mixte à son remplaçant Medkedovic. "Ce n'est ni la première ni la dernière fois" que cela m'arrive, a dit le numéro un mondial après le match: "En début de saison, ce sont des choses qui peuvent arriver. Heureusement, j'ai su comment gérer cela et j'ai trouvé des solutions à la volée pour finir par gagner le match", a-t-il expliqué.

PREMIER LEAGUE - LIVERPOOL-NEWCASTLE

**Les chiffres délirants d'un match enivrant**

Malgré une nette domination, Liverpool a dû attendre la seconde période pour forcer la décision face à Newcastle (4-2) et conforter par la même occasion sa position de leader, ce lundi soir à Anfield. Le feu d'artifice a été total, et il suffit de se pencher sur quelques statistiques hallucinantes pour s'en apercevoir.



Ne cherchez pas plus loin le chiffre le plus dingue de la soirée. Même s'il ne faut point en abuser, force est de constater que les expected goals (qui permettent de définir le nombre de buts qu'une équipe aurait dû marquer) sont un outil plutôt intéressant pour juger l'efficacité d'une formation. En général, ces "xG" fluctuent de 0 à 3. Ils montent parfois un peu plus haut, mais c'est rare. Ce lundi soir, face à Newcastle (4-2), Liverpool a totalement fait exploser les compteurs avec... 7,27 xG. Depuis la saison 2016-17, c'est la première fois qu'une équipe de Premier League dépasse la barre des 6 expected goals sur un seul match. Il n'était d'ailleurs jamais arrivé à Squawka de relever un écart de 6,68 xG

entre deux adversaires dans le championnat anglais, Newcastle ayant seulement obtenu 0,59 xG. Au final, on remarque donc que les Magpies ont été plus efficaces que les Reds, qui auraient dû marquer à sept reprises. Et pour cause, la troupe de Jürgen Klopp a eu pléthore d'occasions dans cette partie, avec pas moins de 34 tirs tentés, dont 15 cadrés. Pêle-mêle, on recense deux pénalties (dont un non converti), une frappe de Trent Alexander-Arnold sur la transversale, plusieurs opportunités nettes - on a arrêté de les compter - pour Darwin Núñez... Rien qu'en première période, les Scousers ont tiré 18 fois au but, sans parvenir à trouver le chemin des filets. Heureusement pour eux, ils ont eu plus

de réussite après la pause. Et si Liverpool a eu autant de mal à faire ficelle, c'est en grande partie de la faute de Martin Dúbravka. Titularisé dans la cage des Toons en l'absence de Nick Pope, blessé, le gardien slovaque a sorti le grand jeu. Il a réalisé par moins de 11 arrêts, écoeurant Núñez, Luis Díaz, Cody Gakpo et consorts, détournant même un penalty de Mohamed Salah. Sans lui, Newcastle aurait pu subir une sacrée déculottée. Le score était toujours de 1-1 à l'approche du dernier quart d'heure, puis tout s'est décanté avec quatre buts inscrits en l'espace de douze minutes très précisément. Curtis Jones (74e) et Gakpo (78e) ont donné de l'air aux locaux, Sven Botman (81e) a redonné

de l'espoir aux visiteurs et Salah (86e), enfin, a clos les débats. Un money time prolifique pour conclure une rencontre haletante, en quelque sorte. Auteur d'un doublé pour son ultime match avant de participer à la CAN avec l'Égypte, Salah n'a pas uniquement été le grand artisan du succès du leader de Premier League. Le Pharaon a également marqué ses 150e et 151e buts sous le maillot des Reds en championnat. Seuls quatre joueurs ont fait au moins aussi bien pour un seul club dans l'histoire de la compétition : Harry Kane (Tottenham), Sergio Agüero (Manchester City), Wayne Rooney (Manchester United) et Thierry Henry (Arsenal). Rien que ça. Source : eurosport

LIGUE 1 FRANÇAISE

**Jaouen Hadjam (Nantes) vers un retour au Paris FC**

Le défenseur international algérien de Nantes (Ligue 1 française) Jaouen Hadjam, en mal de temps cette saison avec les Canaris, s'apprête à effectuer son retour au Paris FC (L2), selon le journal Le Parisien. Le latéral gauche (20 ans, sous contrat jusqu'en 2027) devrait être prêt jusqu'à la fin de la saison au club français - sans option d'achat - afin de lui

permettre de retrouver du temps de jeu, croit savoir la même source. Un accord verbal a déjà été trouvé entre les deux clubs et l'opération pourrait se conclure dans les prochains jours, affirme le journal parisien. Hadjam n'a disputé que 104 minutes de jeu en 8 matches de L1 cette saison. Pour rappel, le jeune défenseur algérien avait été convoqué pour la première

fois en sélection nationale en mai dernier en prévision des deux matches des Verts en juin 2023 contre l'Ouganda (2-1) pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la CAN 2023, et face à la Tunisie (1-1) en amical. Il avait honoré sa première sélection le 18 juin contre l'Ouganda en match disputé à Yaoundé.

FOOT/CAN 2023/ ALGÉRIE

# Les Verts entament leur préparation à Lomé

La sélection algérienne de football a effectué deux séances d'entraînement, sur la pelouse du stade de Kégué de Lomé (Togo), où elle séjourne depuis la veille et jusqu'au 10 de ce mois, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023 (décalée à 2024), prévue du 13 janvier au 11 février.

Hier, les verts ont effectué l'unique séance matinale inscrite au programme des coéquipiers de Farès Chaïbi, puisque les autres séances auront lieu dans l'après-midi. Ainsi, la sélection nationale de football a entamé sa préparation dans la capitale de Lomé au Togo, où elle est arrivée lundi après-midi, pour y effectuer un stage de préparation, en prévision la Coupe d'Afrique des Nations au Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué.

A peine deux heures après leur arrivée à Lomé, les Verts ont pris le chemin du stade de Kégué pour leur première séance d'entraînement (18h00, 19h00 heure algérienne) sur "une bonne pelouse et en présence de tous les joueurs", souligne la même source. Au terme de deux tours du terrain, les joueurs ont été scindés en cinq groupes, en plus des deux gardiens Raïs M'Bolhi et Oussama Benbot pris en charge par le du Aziz Bouras et Merouane Messai. Pour leur part, Mohamed



Amine Tougai et Ramiz Zerrouki ont poursuivi leurs tours de piste avec un des préparateurs physiques kiné, avant de se consacrer à une série d'étirements. Le reste des joueurs, répartis en quatre groupes, s'est adonné à des ateliers physiques puis techniques sans ballon.

A 18h20, place à des toros en deux groupes de 9 joueurs chacun, sans Adam Ounas et Anthony Mandrea conviés à un travail de déverrouillage sur tapis et des étirements musculaires également (des

push-ups, des abductions de hanche,..)

Si les joueurs qui ont démarré le match de la veille face à l'équipe nationale U23 ont été libérés pour faire de la récupération à l'hôtel, la séance se poursuivra avec des oppositions à cinq contre cinq, d'abord sur un espace rectangulaire jusqu'à 18h45 puis avec les grands buts sur un tiers du terrain en quatre parties.

La séance prendra fin à 20h00 et retour au lieu de résidence pour le dîner et quelques séances de massage avant de

rejoindre les chambres pour une bonne nuit de sommeil. Au cours de son séjour à Lomé, les protégés du sélectionneur national devront jouer deux matchs d'applications, contre le Togo, le vendredi 5 janvier, et le mardi 9 contre le Burundi.

Le programme du mardi 2 janvier 2024 :

10h30 : Séance d'entraînement matinale.

17h30 : Séance d'entraînement en fin d'après-midi.

20h30 : Dîner.

21h30 - 23h30 : Soins.

R.N

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

## NC Magra - ES Sétif avancé au vendredi 5 janvier

La rencontre NC Magra - ES Sétif comptant pour la 12e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, initialement prévue le samedi 6 janvier a été avancée de vingt-quatre heures et se déroulera le vendredi 5 janvier 2024 à 15h15, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) hier.

"Suite au report de la rencontre MCEB - CRB initialement prévue le samedi 6 janvier 2024, la Ligue de football professionnel (LFP) a été contrainte d'apporter des modifications au programme de la 12e journée du championnat professionnel Mobilis", précise la même source.

En revanche, les autres rencontres

programmées pour la même journée restent inchangées. En outre, l'instance chargée de la gestion de la compétition informe que le match en retard de la 7e journée du championnat de Ligue 1, qui opposera l'ESS au CRB est programmé le mardi 9 janvier 2024 à 18h00 au stade du 8 mai 1945 de Sétif. Pour rappel,

le CRB compte trois autres matchs en retard, qui seront programmés prochainement en plus de celui mentionné ci-dessus. Quant au reste du programme jusqu'à la fin de la phase aller du championnat, il sera communiqué ultérieurement, informe le communiqué de la LFP.

R.S

ATHLÉTISME / ALGÉRIE

## La Première Journée Elite avancée au vendredi 5 janvier

La Première Journée Elite d'athlétisme, initialement, prévue le samedi 6 janvier au stade du 5-Juillet (Alger), a été finalement avancée de 24h, selon la Fédération algérienne de la discipline (FAA), et ce, pour des raisons organisationnelles, et sa volonté d'éviter un chevauchement avec le match de football entre le MC Alger et la JS Kabylie, prévu également samedi dans le même stade.

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de cette compétition qui, comme son nom l'indique, est réservée uniquement aux athlètes d'élite, dans les catégories juniors et seniors, messieurs et dames.

Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au jeudi 4 janvier, à 23h59, selon la Ligue algérienne d'athlétisme, coorganisatrice de la compétition.

Les athlètes qui se sont engagés dans cette Première Journée Elite avant de se rétracter au dernier moment (DNS : Did Not Start) "seront pénalisés lors de la prochaine compétition", a-t-on encore averti de même source.

R.S

KARATÉ (CHAMPIONNAT DE WILAYA)

## La ville d'Oran abrite une compétition en juniors et seniors samedi

Les épreuves du Championnat de wilaya d'Oran de karaté-do (juniors et séniors)/filles et garçons en kata et kumité individuels et par équipes auront lieu, samedi prochain à la salle omnisport de Sidi El Bachir, commune de Bir-El-Djir, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Cette compétition d'une journée, organisée par la Ligue oranaise de karaté-do en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports, verra la participation de plus de 280 karatékas filles et garçons, issus de 26 clubs de la wilaya d'Oran.

A l'issue de cette phase de wilaya, les quatre premiers de chaque catégorie de poids en juniors et séniors seront qualifiés à la phase régionale, prévue le 20 janvier prochain à Oran pour les séniors et à Tiarret pour les juniors.

R.S

CYCLISME

## Course régionale samedi prochain à Tlemcen

Une course régionale de cyclisme toutes catégories aura lieu, samedi prochain au niveau du plateau de Lalla Setti à Tlemcen, a-t-on appris hier des organisateurs.

Cette compétition de la petite reine, organisée par la ligue de wilaya de cyclisme de Tlemcen en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline et la direction de la Jeunesse et des Sports, verra la participation de plus de 120 coureurs cyclistes, écoles, benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors, représentants huit ligues de wilayas de l'Ouest du pays, à savoir Relizane, Ain Temouchent, Saïda, Mascara,

Mostaganem, Sidi Bel Abbes, Oran et Tlemcen. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 3 km au niveau du plateau de Lalla Setti, où les écoles devront parcourir une distance de 3 km, les Benjamins 6 km, les minimes 12 km, les cadets 30 km et les juniors et seniors 60 km.

Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du calendrier régional.

FOOT / FAF-LFP

## Une journée de formation sur la plateforme "FAF Connect"

Une journée de formation sur la plateforme "FAF Connect" destinée aux Secrétaires et aux responsables de l'enregistrement des licences des clubs professionnels a été organisée le dimanche 31 décembre 2023 via une visioconférence, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) hier.

La formation a été dirigée par l'administrateur de la Plateforme FAF Connect, Nemili Okba, en présence du SG de la LFP, Mourad Boussafer et le SG Adjoint de la FAF, Jendoubi Halim, chargé du Sys-

tème TMS, ainsi que et le Chef de Département Compétitions Internationales au niveau de la FAF, Guendour Billel, précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'objectif de cette formation était de présenter les fonctionnalités et les avantages de la plateforme "FAF Connect", ainsi qu'à fournir des conseils pratiques pour optimiser son utilisation, a souligné la même source.

Les participants ont bénéficié d'une expérience interactive renforçant

ainsi leurs compétences dans l'utilisation de la plateforme FAF Connect. A noter que la journée de formation a été scindée en deux groupes, le premier se déroulant la matinée, a regroupé les clubs de la région Est et le deuxième qui s'est déroulé l'après-midi, a regroupé les clubs des régions Centre et Ouest.

Cette approche a permis une participation plus ciblée et une interaction accrue, optimisant ainsi l'expérience de formation pour tous les participants, a conclu le communiqué.

R.S



GAZA

# 22 185 martyres et 57 697 blessés

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans la bande de Gaza, en 24 heures, dans une série de bombardements menés par l'armée d'occupation au 88e jour de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, a rapporté hier l'agence de presse Wafa.

Diverses zones de la bande de Gaza ont fait l'objet hier à l'aube d'une série de raids d'avions de combat et de drones, ainsi que de bombardements d'artillerie sioniste, causant d'énormes dégâts, selon Wafa. Au nord du camp d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza, des bombardements d'artillerie sioniste ont eu lieu et les navires de guerre de l'occupation ont tiré des obus lourds vers le gouvernorat central de l'enclave, a ajouté la même source.

L'aviation d'occupation a lancé de violents raids sur le centre et l'est de la ville de Khan Yunis, ainsi que sur des quartiers nord de la ville, faisant un certain nombre de martyrs et de blessés, pour la plupart des enfants et des femmes.

Lundi soir, 15 citoyens palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, pour la plupart des femmes et des enfants, dans un bombardement sioniste contre une maison à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza. Un certain nombre de citoyens sont également tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'un raid de l'occupation contre une maison du camp de Nuseirat, dans le centre de Gaza.

Selon un bilan annoncé lundi 1er janvier par le ministère de la Santé du Hamas, 22 185 personnes ont été tuées à Gaza depuis le début de la guerre, le 7 octobre. Les morts sont en majorité des femmes, des adolescents et des enfants. On dénombre 57 697 blessés.

## 10.000 CANCÉREUX PRIVÉS DE SOINS

Dix mille patients atteints de cancer à Gaza n'ont pas accès



aux soins dont ils ont cruellement besoin, a indiqué le directeur de l'hôpital de l'Amitié turco-palestinienne, Dr Subhi Skaik.

"Après que l'hôpital de l'amitié turco-palestinienne a été contraint de cesser ses activités, 10 000 patients atteints de cancer sont confrontés à des conditions inhumaines", a affirmé Dr Skaik, dans un communiqué.

Il a ajouté qu'à l'heure actuelle, les patients atteints de cancer à Gaza n'ont pas accès aux médicaments. Fin octobre, le ministère palestinien de la Santé a annoncé que l'hôpital de l'amitié turco-palestinienne était contraint de cesser ses activités, après avoir été bombardé par l'armée d'occupation sioniste.

## 900 000 ENFANTS PRIVÉS DE SOINS

Les autorités sanitaires à Gaza ont déclaré, ce lundi, que 50 000 femmes enceintes et plus de 900 000 enfants n'ont pas accès aux soins médicaux nécessaires dans les refuges et les centres d'hébergement des déplacés. Le porte-parole des autorités sanitaires, Ashraf Al-Qudra a expliqué que "les conditions sanitaires et humanitaires de plus de 1,9 million de personnes déplacées sont catastrophiques". Il a souligné que les personnes déplacées dans la bande de Gaza "risquent la faim et la propagation d'épidémies et de maladies infectieuses, à cause du manque d'abris appropriés, d'eau, de nourriture et de médicaments dans les centres d'accueil des déplacés".

Le porte-parole du ministère a déclaré que "50 000 femmes en-

ceintes souffrent de malnutrition et de complications médicales, en particulier celles dont la grossesse est à haut risque, à cause du manque d'eau potable, d'hygiène, de nourriture et de soins médicaux dans les centres d'accueil". De plus, "plus de 900 000 enfants dans des centres d'hébergement sont exposés aux dangers du froid extrême, de la déshydratation, de la malnutrition, des maladies infectieuses, respiratoires et cutanées et des troubles psychologiques". Al-Qudra a appelé les institutions de l'ONU à mener "des interventions urgentes pour sauver la vie des enfants, des femmes enceintes et des malades, et prévenir une catastrophe sanitaire, humanitaire et psychologique dans les centres d'hébergement".

R.I

## MINISTÈRE PALESTINIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### L'assassinat de civils par l'armée sioniste, un crime digne des gangs

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a affirmé, mardi que "le meurtre de civils palestiniens par les soldats sionistes est un crime digne des gangs".

"Le meurtre ce mardi de quatre Palestiniens à l'est de Qalqilya en Cisjordanie par les soldats de l'armée sioniste, sur ordre des responsables sionistes, confirme une fois de plus que l'entité sioniste agit comme des gangs et non pas comme une administration", a-t-il déploré dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa. Il a ajouté, dans le même sens, que "de tels actes sont le propre des hors-la-loi", soulignant que "des rapports détaillés seront envoyés aux tribunaux internationaux".

La diplomatie palestinienne a appelé, en outre, la communauté internationale "à exercer plus de pression sur les responsables sionistes, afin de mettre fin à leur fuite en avant et entêtement". Hier, quatre jeunes palestiniens originaires du village Azzun dans la province de Qalqilya en Cisjordanie occupée ont été tués froidement par les soldats sionistes après avoir reçu des ordres de la part des responsables sionistes, a rapporté l'agence de presse Wafa. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza est passé, mardi, à 22.185 martyrs et 57.035 blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes.

R.I

## TURQUIE Arrestation de 33 personnes soupçonnées d'espionnage au profit de l'entité sioniste

Trente-trois personnes soupçonnées d'espionnage au profit de l'entité sioniste ont été arrêtées en Turquie, ont fait savoir mardi les autorités turques. Les suspects, interpellés dans plusieurs provinces du pays, sont soupçonnés d'avoir espionné des ressortissants étrangers résidant en Turquie pour le compte des services de renseignements sionistes, a rapporté l'agence de presse Anadolu.

Treize autres suspects, accusés des mêmes faits, sont actuellement recherchés, selon le bureau du procureur d'Istanbul. Les nationalités des mis en cause n'ont pas été précisées. Le ministre turc de l'Intérieur Ali Yerlikaya a affirmé sur le réseau social X que les services de renseignement sionistes préparaient l'"agression" ou l'"enlèvement" de certains des étrangers espionnés.

ISMAÏL HANIYEH

## Le Hamas ouvert à un gouvernement pour la Cisjordanie-Gaza

Le Hamas s'est dit « ouvert » à la mise en place d'un seul gouvernement palestinien pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, a affirmé mardi son chef Ismaïl Haniyeh. « Nous avons reçu de nombreuses initiatives concernant la situation (palestinienne) interne et nous sommes ouverts à l'idée d'un gouvernement national pour

la Cisjordanie et Gaza », a-t-il dit lors d'une allocution télévisée. Par ailleurs, Ismaïl Haniyeh a affirmé que les otages israéliens retenus à Gaza ne seront libérés que selon les « conditions » du Hamas. Et la principale condition de Hamas est l'arrêt total de l'agression contre Gaza. Pendant ce temps, les

combats font rage dans l'enclave palestinienne où les combattants de Hamas infligent à l'armée sioniste des pertes considérables. La situation est telle que les chefs sionistes ont procédé à des changements tactiques consistant à retirer une partie des troupes et au retrait ou au redéploiement d'une partie de

réservistes. Un porte-parole de l'Armée sioniste a annoncé que le conflit se poursuivrait « tout au long » de l'année 2024. Pour d'autres analystes, ces mouvements de troupes sont destinés à garnir l'autre front qui risque d'exploser : Le sud Liban. Pour ces analystes la guerre ne fait que commencer.

R.I

# TÉLÉ

# VISION



## TF1 L'Appel de la forêt



21h10

À la fin des années 1890, en Californie, Buck, un chien affectueux vit paisiblement dans une superbe propriété jusqu'au jour où il est volé par un personnage qui le revend aussitôt.

## france-2 Un destin inattendu



21h10

Nadia, métisse d'origine rwandaise, a 18 ans lorsque ses rêves de basketteuse professionnelle s'effondrent à cause de problèmes de comportement.

## CANAL+ Dans 5 ans



21h09

Hakim Jemili a effectué un voyage dans le futur grâce à une firme spécialisée dans le voyage temporel. Au lieu d'être envoyé en 2300, il visite la société en l'an 2028.

## C8 Mongeville



21h20

Le corps sans vie d'Henri Blondel, un puissant armateur local, est retrouvé dans un container du port de Bordeaux.

## NRJ Manipulations



21h10

Une série d'accidents liés à un médicament produit par la société pharmaceutique dirigée par Arthur Denning conduit à un scandale médiatique.

## TF1 SERIES FILMS New York, section criminelle



21h00

Une juge spécialisée dans les affaires familiales est sauvagement assassinée à son domicile.

## Chérie 25 Castle



21h05

Une jeune femme est retrouvée poignardée et pieds nus dans une fontaine en plein centre-ville.

## Classement Billboard : Taylor Swift bat le record d'Elvis Presley



La chanteuse détrône le King en devenant l'artiste solo à avoir occupé le plus souvent la tête du Billboard 200, le classement américain des albums les plus vendus et les plus écoutés.

Taylor Swift surpasse Elvis Presley. La chanteuse américaine, désignée personnalité de l'année 2023 par le magazine Time, voit l'un de ses albums en tête du classement Billboard 200 des albums les plus écoutés et vendus pour la 68e semaine en cumulé depuis le début de sa carrière, annonce le magazine ce 31 décembre. Un record pour une artiste solo, jusqu'ici détenu par le King, avec 67 semaines.

Son dernier album, 1989 (Taylor's Version), sorti en fin d'année, s'offre pour ce début 2024 sa cinquième semaine (non consécutives) en première place du classement. Un palmarès qui s'ajoute aux onze semaines en numéro 1 de Fearless en 2008 et 2009, huit semaines de Folklore en 2020 et 2021, sept semaines de Red en 2012 et 2013... Au total, 13 de ses albums ont été numéros un dans le Billboard 200.

Il reste toutefois encore du chemin à parcourir avant de battre le record absolu de semaines en tête du classement, détenu par les Beatles, avec un palmarès cumulé de 132 semaines. À tout juste 34 ans, la «country girl» a encore une belle carrière devant elle pour y parvenir.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981  
Fax : 021 73 95 59  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,  
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction  
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# LE 5<sup>E</sup> FESTIVAL NATIONAL DU GRAFFITI À SÉTIF Participation de 40 jeunes artistes

Sous le slogan "citoyenneté = comportement civilisé", la 5ème édition du Festival national du graffiti a débuté, lundi, à Sétif, avec la présence de 40 artistes issus de nombreuses wilayas du pays.

Cette nouvelle édition, organisée à l'initiative de l'Association des activités culturelles et scientifiques de jeunes, dans le cadre de la concrétisation du programme annuel du ministère de la Jeunesse et des Sports, se poursuivra jusqu'au 4 janvier. Contrairement aux éditions précédentes, qui avaient vu les participants réaliser leurs graffitis sur des supports éparés, à savoir des murs en différents lieux de la ville, les organisateurs de cette édition ont choisi la place située à l'entrée sud du parc d'attractions de Sétif comme lieu de compétition. Pour cela, deux panneaux en bois mesurant 2,44 x 1,22 m, ont été mis en place avec pour objectif de permettre l'exploitation des œuvres dans le cadre d'initiatives d'ornement urbain, comme, par exemple, la décoration de certains organismes publics. Les concours de ce festival, destiné aux jeunes gens âgés de 18 à 35 ans, donnera lieu à la distinction des quatre meilleurs artistes dont le travail sera jugé par un jury composé de spécialistes dans le domaine. Des prix récompenseront les 4 œuvres les plus sensibilisatrices qui auront respecté le slogan de la manifestation, conformément au règlement



intérieur du Festival. Les trois lauréats du festival obtiendront des primes d'encouragement de 100 000 DA, 70 000 DA et 40 000 DA, en plus d'un prix du jury de 20 000 DA. Selon les organisateurs, l'objectif de ce festival est de contribuer à faire des œuvres de Street Art un moyen de sensibilisation à la

citoyenneté et à la diffusion de la culture de la paix, tout en permettant aux jeunes d'interagir les uns avec les autres, d'échanger des points de vue et des expériences, et de créer un espace de communication et de revitalisation de l'environnement.

R.C

## Un monument historique : Classement des Arènes et du TR d'Oran au patrimoine national

Les démarches entreprises par l'Office de protection des biens culturels ont abouti au classement des Arènes et du Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran dans la liste du patrimoine national. Le classement des Arènes d'Oran, sises au quartier "Mahieddine", est intervenu suite à la présentation du dossier à la commission précitée, lors d'une réunion tenue le 26 décembre dernier au siège du ministère de tutelle, durant laquelle la valeur historique et culturelle, tant au niveau national qu'africain, de ce monument a été mise en re-

lief. Pour rappel, les Arènes d'Oran, communément appelées par les Oranais "Ettoro", réalisées durant l'ère coloniale française, ont vu la présentation de plusieurs spectacles de taoumachie animés par des toréadors célèbres. Les Arènes, qui ont également abrité, durant les premières années de l'indépendance, des activités sportives et culturelles, attirent chaque année des visiteurs nationaux et étrangers. S'agissant du second monument, en l'occurrence le Théâtre régional d'Oran (TRO) "Abdelkader Alloula", dont la bâtisse revêt un

cachet architectural, esthétique et historique indéniables, la même source a fait savoir que sa validation comme patrimoine national par la même Commission nationale a eu lieu en raison du fait que ce monument historique répond aux critères d'éligibilité autorisant son classement. Le TRO, dont la bâtisse trône au milieu de la place emblématique de la capitale de l'Ouest "1er Novembre", a été réalisé au tout début du 20<sup>e</sup> siècle et son inauguration, sous l'appellation d'Opéra d'Oran, est intervenue en 1907. Construit avec une

conception architecturale de style baroque, le TRO est composé de plusieurs salles et une scène réalisée selon le style italien. Par ailleurs, dans le cadre de ses démarches visant à valoriser et à protéger les biens culturels de la wilaya, la direction du secteur a aussi soumis auprès de la même structure du ministère de tutelle, deux dossiers de classement au patrimoine national, à savoir la Maison de la Culture "Zeddour Brahim Belkacem" et la mosquée "Abdallah Ibn Salam", sise au niveau de la rue "Mâata Mohamed-El Habib".

R.C

## "Les vacances au théâtre": des représentations qui font la joie des enfants à Oran

Les représentations théâtrales programmées par le Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, dans le cadre de l'activité culturelle "les vacances au Théâtre" ont créé de la joie chez les enfants dans une ambiance artistique particulière. Ces représentations, qui ont pris fin dimanche, se sont distinguées par une fréquentation remarquable de 7.000 enfants venus de différentes wilayas de l'Ouest du pays, à raison de 800 à 1.000 enfants par jour. Les enfants ont suivi les pièces avec beaucoup d'intérêt, réagissant aux personnages de ces œuvres, programmées dans le cadre de l'activité culturelle "les vacances au Théâtre", organisée par le même établissement théâtral, du 23 au 31 décembre. Dans le cadre de cette manifestation, cinq représentations ont été programmées, notamment "Pinocchio", "L'Abeille", "Mimmo et ses amis", produites par le Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, "Harry et Vari" et "Picho" par deux associations locales actives dans le domaine du quatrième art. Ces pièces ont été jouées dans 16 représentations, à raison de deux séances par jour, ce qui a motivé les enfants à assister fortement et à profiter des moments d'ambiance de ces représentations.

R.C

## Le roi du chocolat "Wonka" clôt l'année 2023 en tête du box-office

Le film fantastique Wonka, sur le célèbre chocolatier éponyme, a repris la tête du box-office nord-américain pour son troisième week-end en salles. Porté par l'acteur vedette Timothée Chalamet, le film, qui a aussi connu un démarrage fort à l'étranger, a récolté près de 24 millions d'USD de recettes aux États-Unis et au Canada entre vendredi et dimanche, et a cumulé 31,8 millions de recettes avec la journée festive de lundi.

Dans ce long-métrage des studios Warner Bros., Timothée Chalamet incarne le personnage exubérant Willy Wonka du roman Charlie et la Chocolaterie de Roald Dahl, à ses débuts de chocolatier.

Entouré notamment d'Hugh Grant, surprenant en Oompa Loompa, et de Rowan Atkinson, il succède avec brio aux interprétations de Gene Wilder et de Johnny Depp. Le film cumule déjà plus de 142 millions d'USD de recettes depuis sa sortie aux États-Unis et au Canada, et 244 millions mondialement. En deuxième position du podium du week-end, Aquaman et le Royaume perdu, autre long-métrage de Warner Bros., avec 19,5 millions d'USD.

Il est suivi par le film d'animation Migration, épopée comique d'une famille de canards, les Colvert, partis en direction de la Jamaïque, et qui recueille 17,2 millions d'USD de recettes sur trois jours. Le long-métrage La Couleur Pourpre, qui retrace en musique l'histoire de trois femmes noires dans l'Amérique post-éclavagiste, arrive quant à lui à la quatrième place pour son premier week-end. Le film de Warner Bros. toujours, porté par les trois actrices Fantasia Barrino, Taraji P. Henson et Danielle Brooks et adapté du roman du même nom d'Alice Walker, rapporte 13 millions d'USD.

En cinquième position, la comédie romantique Tout sauf toi cumule 9 millions d'USD.

AFP

## Théâtre régional de Batna: "Djeha sur Saturne" fait pétiller de joie les yeux des enfants

Les yeux des enfants venus nombreux à la salle de la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa de Batna pour assister, lundi, à "Djeha sur Saturne", une pièce spécialement réalisée à leur intention, pétillaient de joie devant ce spectacle mis en scène par Toufik Bakhouch pour le Théâtre régional de Batna. Le jeune public a suivi avec beaucoup d'intérêt cette pièce produite en 2023, haute en couleurs, écrite par Rachid Chebli, que les artistes du TR Batna ont présenté pour la première fois hors de l'enceinte qui abrite habituellement leurs spectacles, à savoir le théâtre plus que centenaire (inauguré en 1890) du centre-ville, objet, actuellement, d'une opération de réhabilitation.

"Djeha sur Saturne", une pièce du genre science-fiction, se déroule sur la lune "Titan", un satellite de la planète Saturne. Le regard fixé sur la scène, les petits spectateurs semblaient fascinés par les techniques d'éclairage et de la vidéo, utilisées pour la première fois dans une représentation théâtrale pour enfants. Interprétée en arabe littéraire, la pièce, entrecoupée de danses et de chants faisant la part belle à l'humour, raconte l'histoire d'un conflit autour de plusieurs éléments, des choses de la vie si précieuses aux yeux de l'homme. Le metteur en scène de la pièce, Toufik Bakhouch, a déclaré que cette œuvre destinée aux enfants s'appuie sur "l'élément

d'éblouissement" ainsi que sur des techniques modernes en matière de décoration, d'éclairage et de sons. La pièce, qui a mis sur scène de nouveaux visages d'acteurs et d'actrices, a été présentée dans le cadre d'une tournée artistique de cette nouvelle œuvre. Une tournée qui avait débuté le 28 décembre au Théâtre régional d'Annaba, puis à la maison de la culture de Khenchela et au Théâtre régional d'Oum El Bouaghi. Les petits constantinois ont également apprécié "Djeha sur Saturne", mardi, au Théâtre régional de Constantine, avant la clôture de cette tournée sur la scène du Théâtre régional de Biskra.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTALLEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique\* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique\* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

\* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 856

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraît.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 856

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1						■					
2						■					
3											
4		■				■				■	
5						■				■	
6											
7	■								■		
8			■			■		■			
9						■					
10			■								
11			■								

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu'île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

## Trois morts et un blessé dans un accident de la route à Moghrar

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu, hier dans la commune de Moghrar (Nâama), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. «L'accident s'est produit suite à une collision violente entre deux véhicules au niveau de la route nationale RN 6 au lieu-dit Aghla, à 10 km de la commune de Moghrar, causant la mort sur place de trois morts, âgés entre 3 et 31 ans, ainsi qu'un blessé grave», a-t-on fait savoir. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de la polyclinique de Moghrar et le blessé a été admis à cet établissement sanitaire, selon la même source, ajoutant que les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:14	12:41	15:22	17:53	19:10

## Météo

Alger	☀️	17	Tizi Ouzou	☀️	18
Tiaret	☀️	18	Béjaïa	☀️	18
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	17

## SÉISMES AU JAPON

### Le bilan humain grimpe à 30 morts

Le bilan humain du puissant séisme survenu lundi dans le centre du Japon a grimpé à 30 morts, ont annoncé hier les autorités du département d'Ishikawa, épilogue de ce tremblement de terre qui a été suivi de nombreuses autres secousses. La moitié des décès ont été enregistrés dans le port de Wajima, dans la péninsule de Noto, à la pointe nord du département d'Ishikawa, ont ajouté les autorités locales, qui ont aussi signalé 14 blessés graves et "beaucoup" de blessés

légers.

Survenu lundi à 16H10 (07H10 GMT), le principal séisme parmi plus de 150 secousses importantes ressenties jusqu'à mardi matin a été enregistré à une magnitude de 7,5 selon l'Institut américain de géophysique (USGS) et de 7,6 selon l'agence météorologique japonaise (JMA). Ce tremblement de terre, ressenti jusqu'à Tokyo à 320 km à vol d'oiseau de Noto, a aussi causé d'immenses dégâts matériels et un tsunami lundi sur les côtes de la mer du Japon, lequel est finalement resté de faible ampleur, des vagues de 1,2 mètre de haut maximum ayant été mesurées. Le niveau de risque de tsunami, qui avait initialement déclenché une rare alerte maximale de la JMA, a ensuite été rétro-

gradé puis définitivement levé hier à 10H00 (01H00 GMT) par cette même agence.

## AÉROPORT DE TOKYO-HANEDA JAPON

### Une collision entre deux avions à fait cinq morts

À Tokyo, un avion de la compagnie Japan Airlines a pris feu, hier, sur une piste de l'aéroport international de Tokyo-Haneda, selon des images de la télévision publique japonaise, après une collision au sol avec un avion des garde-côtes japonais. Cinq des six occupants de

cet appareil sont morts, selon le ministre nippon des Transports. «Le commandant (de l'avion des garde-côtes, NDRL) a pu s'échapper» mais les cinq autres personnes à bord sont «décédées», a déclaré Tetsuo Saito. La totalité des 379 passagers et membres de l'équipage de l'avion de ligne JAL516 de la Japan Airlines – un Airbus A350-900 en provenance de Sapporo – ont quant à eux pu évacuer «sains et saufs» l'appareil, a ajouté le ministre.

Sur les images prises à 17 h 47 heure locale (8 h 47 GMT), on pouvait voir l'avion de ligne rouler sur le tarmac avant qu'une explosion ne se déclenche et laisse une traînée de flammes derrière l'appareil, qui s'immobilisait plus loin.

## AÉROPORT INTERNATIONAL HOUARI-BOUMEDIENE

### Saisie de plus de 24.000 comprimés psychotropes

La police de l'Aéroport international Houari-Boumediene a procédé le week-end dernier, en coordination avec les services des Douanes algériennes, à la saisie de 24.790 comprimés psychotropes (ecstasy) et à l'arrestation de trois (3) individus membres d'un réseau criminel international de contrebande et de trafic illicite de drogues, qui étaient sur le point de faire passer leur marchandise à travers un vol en provenance de France, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «L'opération intervient après la découverte, par les

policiers et les douaniers au niveau du hall d'arrivée de l'Aéroport international Houari-Boumediene, d'une valise dans laquelle étaient dissimulés des sacs contenant des comprimés d'ecstasy enveloppés dans une couverture et détectés au scanner», précise le communiqué. «Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé près le tribunal de Sidi M'Hamed pour constitution d'un réseau criminel international spécialisé dans la contrebande et le trafic illicite de drogues dures», ajoute la même source.

## CÉLÉBRATION DE YENNAVER

### Forte volonté de parachever le processus de réhabilitation de Tamazight



Le Secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a affirmé, hier à Alger, que la célébration du nouvel an amazigh Yennayer constituait une occasion pour valoriser les efforts de l'Etat dans la promotion de la langue amazighe, étant l'une des constantes de l'identité nationale. Lors d'une conférence de presse organisée au Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne consacrée à la présentation du programme des festivités officielles du nouvel an amazigh (2974), M. Assad a précisé qu'il y avait «une forte volonté de parachever le processus de réha-

bilitation de Tamazight» qui fait partie des «constantes de l'identité nationale et de la cohésion sociale». «La cohésion sociale est un élément clé, d'où la nécessité de notre contribution au renforcement du front interne en cette conjoncture», a-t-il ajouté. Le SG du HCA a présenté, à cette occasion, le bilan de réalisations concernant la promotion de Tamazight, notamment dans le secteur de l'éducation, rappelant que Tamazight «est enseigné dans 43 wilayas par 3744 enseignants». Concernant les festivités officielles du nouvel an amazigh Yennayer, prévues les 10 et 11 janvier courant à Alger, le res-

ponsable a indiqué que le programme comportait plusieurs conférences sur les dimensions historiques et culturelles de l'identité nationale ainsi que des ateliers sur la toponymie et le rôle de la traduction dans la diffusion des œuvres littéraires et culturelles. Le programme prévoit également le "Marché de Yennayer" pendant une semaine à la Place de la Grande Poste, dédié aux produits traditionnels de différentes régions du pays. Les festivités seront clôturées par la remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighe dans sa 4e édition.

R.N

## TIZI-OUZOU

### Douze personnes arrêtées pour tentative d'émigration clandestine

Douze personnes ont été arrêtées à Tizi-Ouzou pour tentative d'émigration clandestine et présentées hier devant les instances judiciaires compétentes, a rapporté un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Les mis en cause ont été arrêtés le 27 décembre dernier à 2h du matin, à 5,3 miles en mer à bord d'une embarcation de fortune au niveau de la plage de Sidi Khelifa dans la commune d'Ait Chafaâ, par les éléments de la marine nationale, lorsqu'ils s'apprêtaient à quitter le territoire de manière illégale à destination des

côtes européennes, précise le communiqué. Les investigations menées par le commandement de la Gendarmerie nationale ont permis l'arrestation du propriétaire de l'embarcation ainsi que trois de ses complices dans l'organisation de la tentative d'émigration illégale. Ils ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour le crime de «constitution de bande de malfaiteurs en vue d'émigration clandestine avec exposition de la vie d'autrui au danger» et le délit de «sortie du territoire national sans autorisation».

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 35 morts et 1415 blessés en une semaine

Trente-cinq personnes sont décédées et 1415 ont été blessées dans 1131 accidents de circulation enregistrés durant la période du 24 au 30 décembre 2023 à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif, avec 4 morts et 62 blessés suite à 49 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 878 interventions pour procéder à l'ex-

inction de 527 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (64 incendies), Tlemcen (29) et Blida (27), ajoute la même source. Selon le même bilan, 5761 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période pour le sauvetage de 600 personnes en situation de danger, ainsi que 4940 opérations d'assistance diverses.